



Syndicat de l'Ouest Lyonnais

25, chemin du Stade - 69670 VAUGNERAY
04 78 48 37 47 - sol@ouestlyonnais.fr

Compte-rendu sommaire du Comité syndical du 24 septembre 2014

Membres du Comité syndical présents : Noël ANCIAN, Thierry BADEL, Alain BADOIL, Charles-Henri BERNARD, Bernard DESCOMBES, Bernard DUSSURGEY, Rémi FOURMAUX, Christian FROMONT, Pascal FURNION, Françoise GAUQUELIN, Jean-Louis GERGAUD, Gérard GRANGE, Yves GOUGNE, Jean-Louis IMBERT, Olivier LAROCHE, Daniel MALOSSE, Jean MARTINAGE, Florence PERRIN, Mario SCARNA, Bernard SERVANIN, Pierre-Jean ZANNETTACCI

1. Election d'un(e) secrétaire de séance

Bernard SERVANIN est élu secrétaire de séance.

2. Désignation des membres des commissions « Agriculture-Environnement », « Développement économique », « Culture » et « Tourisme »

Le Comité Syndical forme, autant que de besoin, des commissions spécialisées chargées d'étudier et de préparer ses décisions.

Ces commissions sont composées de membres titulaires du Comité Syndical. Elles sont au nombre de 4 :

- « agriculture / environnement » ;
- « développement économique » ;
- « culture » ;
- « tourisme ».

La désignation des membres de ces commissions a été faite au comité syndical du 2 juillet 2014. Afin de répondre à des nouvelles demandes de candidatures, il est nécessaire de délibérer de nouveau sur ces désignations.

Le Comité Syndical désigne, par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, les membres des commissions :

- « Agriculture-Environnement » : Bernard DESCOMBES, Françoise GAUQUELIN, Gérard GRANGE, Mario SCARNA ;
- « Développement économique » : Noël ANCIAN, Thierry BADEL, Alain BADOIL, Charles-Henri BERNARD, Elisabeth CAILLOZ-MESNIER, Bernard DUSSURGEY, Christian FROMONT, Florence PERRIN, Mario SCARNA ;
- « Culture » : Rémi FOURMAUX, Yves GOUGNE, Olivier LAROCHE, Bernard SERVANIN, Pierre-Jean ZANNETTACCI ;
- « Tourisme » : Damien COMBET, Pascal FURNION, Jean MARTINAGE, Bernard SERVANIN.

3. Désignation des membres des comités consultations « Orientations stratégiques », « Agriculture-Environnement », « Développement économique », « Culture » et « Tourisme »

Le Comité syndical forme, autant que de besoin et sur proposition du Président, des comités consultatifs chargés d'étudier tout problème d'intérêt syndical.

Chaque comité, dont le rôle est purement consultatif, est présidé par le(s) délégué(s) titulaire(s) désigné par le Président.

Chaque Comité comprend tout à la fois des délégués suppléants au Comité Syndical, des élus des Communautés de Communes membres du Syndicat, ainsi que toute personne ès-qualités dont les capacités d'expertise peuvent s'avérer nécessaires dans le traitement des affaires confiées au comité consultatif (ex : administrations, chambres consulaires, membres du conseil local de développement,...).

Ils sont au nombre de 5 :

- « Orientations stratégiques » qui aura pour objet l'avenir, l'organisation et le positionnement du territoire dans la nouvelle carte intercommunale. Il sera composé des membres du Bureau, d'un représentant de la Région Rhône-Alpes, d'un représentant du Département du Rhône, d'un délégué syndical (titulaire ou suppléant) par communauté de communes ;
- « agriculture / environnement » ;
- « développement économique » ;
- « culture » ;
- « tourisme ».

La désignation des membres de ces comités consultatifs a été faite au comité syndical du 2 juillet 2014. Afin de répondre à des nouvelles demandes de candidatures, il est nécessaire de délibérer de nouveau sur ces désignations.

Le Comité Syndical désigne, par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, les membres des commissions :

- « Agriculture-Environnement » : Robert ALLOGNET, Bruno BUISSON, Florent CHIRAT, Pierre DUSSURGEY, Laurence JASSERAND, Charles JULLIAN, Philippe GRIMONET, Paulette POILANE, Roger VIVERT ;
- « Développement économique » : Christiane AGARRAT, Diogène BATALLA, Bruno BIGOURDAN, Philippe CASILE, Maria CHEMARIN, Catherine DI FOLCO, Evelyne GALERA, Pierre GENOUX, Véronique LACOSTE, Paul MINSSIEUX, Nicole PAPOT, Gabriel VILLARD ;
- « Culture » : Philippe CASILE, Christèle CROZIER, Pierre FOUILLAND, Chantal KRAMP, Claudine ROCHE, Solange VENDITELLI ;
- « Tourisme » : Bruno BIGOURDAN, Sébastien BOUCHARD, Isabelle BROUILLET, Florent CHIRAT, Daniel JULLIEN, Evelyne GALERA, Jean GONDARD, Philippe GRIMONET, Anne LANCON PEYRE DE FABREGUES.

Les membres du comité consultatif « Orientations stratégiques » seront désignés lors d'un prochain comité syndical.

4. Photocopieur commun à la CCL et au SOL / Convention de remboursement de frais

La CCVL a acquis en mai 2014 un photocopieur de marque RICOH MP 3003 installé dans le bâtiment communautaire situé 25 chemin du Stade à Vaugneray abritant les services de la CCVL et du SOL. Ce matériel est utilisé par les deux structures et est paramétré afin d'identifier les copies et impressions réalisées par chacune.

Par ailleurs, la CCVL a conclu un contrat pour la maintenance de ce matériel et assure également la fourniture des consommables papier.

Il convient donc de déterminer les conditions de participation financière du SOL au fonctionnement du photocopieur.

Le Comité Syndical approuve la convention de remboursement de frais relative au photocopieur commun à la CCVL et au SOL et autorise le président à la signer, par 21 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.